

Dialogue culturel national; Programme de travail pour les années 2012-2013

Remarques liminaires:

- En novembre 2011, l'instance politique en charge du dialogue culturel a donné mandat aux instances spécialisées de présenter d'ici à fin mars 2012 un programme de travail pour les années 2012-2013. Conformément à ce mandat, le programme de travail doit énumérer les thèmes qui devront être traités en collaboration entre les parties prenantes au dialogue culturel.
- Le présent programme de travail a été discuté par les instances spécialisées le 11 janvier 2012 avant d'être précisé et approuvé le 2 mai 2012 par une décision adressée au mandant politique. Ce dernier l'a approuvé le 4 mai après y avoir apporté quelques adaptations.

Programme de travail 2012-2013

<i>Thème</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Représentation (gras=lead)</i>
1. Collaboration dans le domaine de la protection du patrimoine/archéologie	a. Travaux préparatifs des conventions-programmes pour les années 2016 et suivantes b. Examen d'autres points nécessitant une coopération accrue	<u>Ad objectif let. a</u> Evaluation des conventions-programmes 2012-2015 et relevé d'éventuelles possibilités d'amélioration pour la période suivante (d'ici fin 2013) <u>Ad objectif let. b</u> Etablissement d'un rapport succinct sur le besoin accru de coopération dans le domaine de la protection du patrimoine/archéologie, compte tenu notamment de l'arrêt du TF dans le cas « Rüti » / ISOS (d'ici le milieu de 2013)	<u>Ad objectifs let. a</u> <u>Confédération:</u> Oliver Martin (OFC) <u>Cantons:</u> Kathrin Meier (cant. St-Gall) Christian Sidler (cant. Obwald) <u>Repr. conférences spécialisées:</u> Présidents CSCM et CSAC <u>Ad objectifs let. b</u> Comme pour les objectifs. a avec en plus les <u>Villes:</u> Philippe Beuchat (Ville de Genève)

<p>2. Collaboration en matière de politique des musées</p>	<p>a. Implication des cantons, des villes et des communes dans l'exécution des contributions à des projets selon l'art. 10 LEC</p> <p>b. Coordination de l'activité de collection de certains domaines du patrimoine culturel</p> <p>c. Examen du concept actuel et définition de la stratégie pour les années 2016 et suivantes en ce qui concerne les contributions d'exploitation selon l'art. 10 LEC</p> <p>d. Mise à l'étude de mesures de communication pour l'ensemble du paysage muséal suisse</p>	<p><u>Ad objectif let. a</u> Établissement des domaines thématiques pour lesquels une demande de projet peut être présentée (déjà fait pour 2012)</p> <p><u>Ad objectif let. b</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présélection des domaines de collection où une coordination est appropriée (d'ici fin 2012). - Définition de conditions cadre correspondantes (d'ici le milieu de 2013) - Démarrage d'un projet pilote dans un domaine de collection donné (d'ici fin 2013) <p><u>Ad objectif let. c</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'actuel concept de sélection des allocataires de contributions d'exploitation (d'ici l'automne 2012) - Définition d'une stratégie pour définir les allocataires de contributions d'exploitation à partir de 2016 (d'ici au printemps 2013) <p><u>Ad objectif let. d</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport succinct sur les possibles mesures de communication (d'ici fin 2012) 	<p><u>Confédération:</u> Urs Staub (OFC)</p> <p><u>Cantons:</u> Daniel Huber (cant. Lucerne) Anita Bernhard (cant. Berne)</p> <p><u>Villes:</u> Nicole Kurmann (Winterthour)</p>
<p>3. Collaboration en matière de promotion de la danse</p>	<p>a. Examen du caractère obligatoire du document de collaboration selon la let. b pour les cantons et les villes</p> <p>b. Point final au document de collaboration pour la promotion de la danse</p>	<p><u>Ad objectif let. a</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Résolution de questions ouvertes (d'ici l'été 2012) <p><u>Ad objectif let. b</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Résolution de questions ouvertes (d'ici l'été 2012) - Conclusion du document de collaboration (d'ici l'automne 2012) 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation: conférence permanente Danse - Signature: vraisemblablement directeurs de l'OFC et de PH, président CDAC et présidente CVC

<p>4. Collaboration dans le domaine statistique</p>	<p>a. Définition des intérêts communs vis-à-vis de l'OFS et mise à l'étude d'un nouveau modèle de relevé statistique sur le financement public de la culture</p> <p>b. Définition commune des priorités d'affectation des moyens de l'OFC dans le domaine statistique</p>	<p><u>Ad objectif let. a</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarification et formulation par le politique des attentes vis-à-vis d'une statistique sur le financement public de la culture (fin 2012) - Examen de la faisabilité avec l'OFS et les services statistiques des cantons (fin 2013) <p><u>Ad objectif let. b</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'une <i>shortlist</i> des priorités, en associant toutes les parties intéressées (d'ici l'automne 2012) - Etablissement définitif des priorités par l'OFC (d'ici fin 2012) - Examen relatif à l'attribution de mandat à l'OFS ou à des tiers (d'ici fin 2012) 	<p><u>Confédération:</u> David Vitali (OFC) Andrew Holland (PH) Werner Seitz (OFS)</p> <p><u>Cantons:</u> Zsuzsanna Béri (cant. Neuchâtel) Sandro Rusconi (cant. Tessin)</p> <p><u>Villes:</u> Veronica Schaller (Ville de Berne)</p> <p>[Attention: s'agissant de l'objectif de la let. a, assurer la coordination avec le groupe de travail «Statistique de la politique »]</p>
<p>5. Collaboration concernant l'initiative populaire jeunesse+musique</p>	<p>a. Information réciproque et procédure conjointe jusqu'à la votation populaire</p> <p>b. Préparation des mesures d'application en cas d'acceptation du contre-projet</p>	<p><u>Ad objectif let. a</u> Information réciproque sur tous les faits pertinents (jusqu'à la votation populaire)</p> <p><u>Ad objectif let. b</u> Le cas échéant, associer le plus tôt possible les partenaires étatiques à la préparation des mesures d'application (dès le lendemain de la votation populaire)</p>	<p><u>Confédération:</u> Daniel Zimmermann (OFC)</p> <p><u>Cantons:</u> Sandra Hutterli (CDIP)</p>
<p>6. Collaboration concernant le message culture 2016-2019</p>	<p>Associer le plus tôt possible tous les partenaires étatiques à l'élaboration du message culture 2016-2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur le calendrier par l'OFC (d'ici l'été 2012) - Clarification des modalités d'implication (d'ici mai 2012) - Discussions sur le contenu (d'ici mars 2014) 	<p>Plénum des instances spécialisées</p>

<p>7. Collaboration en matière de politique culturelle extérieure</p>	<p>a. Etablissement des principes de collaboration entre Confédération, cantons et Villes en matière de politique culturelle extérieure</p> <p>b. Etat des lieux et discussion de la collaboration sur les questions de fond entre Confédération, cantons et villes en matière d'échanges culturels internationaux</p> <p>c. Evaluation et préparation d'une éventuelle participation de la Suisse au programme Culture 2014 de l'UE</p>	<p><u>Ad objectif let. a</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux (factsheet) de la pratique actuelle de collaboration institutionnelle (d'ici fin 2012) - Etablissement des principes pro futuro (d'ici le milieu de 2013) <p><u>Ad objectif let. b</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux (factsheet) de la pratique actuelle de collaboration sur les questions de fond (d'ici mi-2013) - Discussion de la collaboration future (dès mi-2013 sans date limite) <p><u>Ad objectif let. c</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Programme Culture 2014 par l'OFC (d'ici l'été 2012) - Evaluation conjointe des chances et des risques d'une participation au Programme Culture 2014 (d'ici l'automne 2012) - Clarification des mesures préparatoires nécessaires en cas de participation de la Suisse (d'ici fin 2012) 	<p><u>Confédération:</u> David Vitali (OFC) Daniel Zimmermann (OFC) Pius Knüsel (PH)</p> <p><u>Cantons:</u> Roland E. Hofer (cant. Schaffhouse) Bernard Wicht (CDIP) Joëlle Comé (cant. Genève)</p> <p><u>Villes:</u> Rosie Bitterli Mucha (Ville Lucerne)</p>
---	--	---	--

«Réservoir de thèmes» pour 2014ss

Les thèmes suivants ne sont pas inclus dans le programme de travail 2012-2013 mais pourraient être l'objet d'une collaboration ultérieure:

- Collaboration en matière de promotion de la littérature;
- Aperçu et coordination des ateliers à l'étranger;
- Rapport avec les fonds d'artistes;
- Collaboration en matière de formation culturelle;
- Collaboration en matière de recherche de provenance d'objets d'art volés